Lettre de Londres

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Après cette rapide revue, il est important de noter que les deux domaines où l'Allemagne a progressé et où l'Angleterre a reculé (Europe centrale et orientale, Amérique du Sud, sauf Argentine) ne représentent respectivement que 3 et 4 % du commerce britannique. On peut dire que jusqu'ici l'Angleterre a, dans l'ensemble, maintenu ses positions et que ses pertes n'ont pas été au profit direct de l'Allemagne.

Mais la situation évolue rapidement. La transformation de la Tchéco-Slovaquie est un pas de plus vers la réalisation d'un hinterland économique qui doit fournir à l'Allemagne les matières premières qui lui manquaient jusqu'ici.

Si l'Allemagne, qui doit demander à l'extérieur le tiers de ses produits de consommation immédiate, contrôlait non seulement les exportations, mais toute la production de l'Europe orientale, elle y trouverait plus que ce qui lui est nécessaire.

Ainsi, elle doit importer, en moyenne, 41 millions de quintaux de blé par an: l'Europe orientale en exporte globalement 46 millions. De même pour le bois: après l'annexion de l'Autriche, les besoins allemands ont été réduits de 44 millions de quintaux à 27 millions; et, d'autre part, les exportations réunies de la Roumanie, de la Tchéco-Slovaquie et de la Yougoslavie, s'élèvent à 38 millions.

D'ailleurs, si l'économie de ces pays a été basée jusqu'ici sur l'agriculture, il serait facile d'exploiter leurs richesses en minerais de toutes sortes et de développer une industrialisation déjà favorisée par l'Allemagne (de 1929 à 1937, le volume de la production industrielle s'est accru de 51.2 % en Grèce, 31.3 % en Hongrie, 31.7 % en Roumanie).

Les accords de Munich ont encore renforcé la position de l'Allemagne. Elle s'efforçait jusqu'ici d'acheter dans les pays voisins, à des taux élevés, le plus possible de produits agricoles, liquidant ses comptes en vendant à ses fournisseurs des produits qu'elle ne pouvait écouler dans les pays à monnaie libre.

Elle organise maintenant l'Europe centrale en favorisant la production des matières premières dont elle manque, en même temps qu'elle en surveille les communications et l'outillage pour assurer un débouché à ses propres manufactures. Sans doute, les nations balkaniques et danubiennes s'inquiètent-elles, mais le marché allemand reste pour elles le plus avantageux.

L'Angleterre, de son côté, a accordé des prêts pour favoriser l'achat de ses marchandises; et elle cherche à s'assurer que cet achat sera maintenu. Elle n'ignore pas que presque tous les pays d'Europe centrale dépendent encore de l'exportation d'un ou deux produits: le pétrole et les céréales forment 70 % des exportations roumaines, le tabac, 50 % de celles de la Grèce et 30 % de celles de la Bulgarie. L'Angleterre sait qu'elle représente l'élément le plus important du marché mondial de ces produits. Mais si ses importations de blé, de maïs et d'avoine montent à 76 millions de livres, la Roumanie n'intervient que pour un million. De même pour le pétrole, dont il n'est acheté dans ce pays que pour une valeur de 2 millions de livres sur 48.

Il est visible que, sans affecter considérablement ses rapports avec ses autres fournisseurs, l'Angleterre, qui a intérêt à ne pas laisser fausser un marché d'importance vitale pour elle, pourrait accroître avec profit son commerce avec l'Europe centrale.

Les Anglais n'auraient donc point motif de s'alarmer sérieusement si l'expansion commerciale germanique s'arrêtait au point où elle atteint aujourd'hui. Mais il ne semble pas qu'on puisse espérer semblable stabilisation.

Dans ces dernières années, le coût de production a augmenté en Grande-Bretagne. La marge entre le prix des matières premières importées et celui des produits manufacturés exportés a augmenté de 24 % en dix ans.

Il est possible d'aider les industries métallurgiques et minières à maintenir leurs prix. Il est plus difficile d'appliquer les méthodes autoritaires allemandes de subvention arbitraire, et le gouvernement anglais n'est pas sans appréhension. Témoin certain discours récent où le président du Board of Trade s'est plaint amèrement du défaut de fair play des États totalitaires dans la compétition internationale. Les mesures prises, telles que le relèvement de 50 à 75 millions de livres du fond de garantie des crédits à l'exportation, et celles qui sont envisagées, font partie du nouveau système défensif de l'Angleterre sur les marchés du monde. Elles peuvent répugner autant à nos voisins que le creusement des tranchées dans les parcs ou la distribution des masques à gaz, elles n'en sont pas moins jugées très nécessaires.

J. D.

Mort de M. Camille Reboul sénateur de l'Hérau'

Paris, 16 janvier. — M. Camille Reboul, sénateur de l'Hérault, est décédé dimanche à 17 heures en son domicile parisien.

Il était né le 25 juin 1869, à Mudaison (Hérault).

Viticulteur, ancien député, il appartenait à la Haute-Assemblée depuis le 6 janvier 1924. Il avait quitté le parti socialiste S.F.I.O. pour adhérer à l'U.S.R. Il était inscrit à la Gauche démocratique du Sénat et appartenait à la Commission d'administration générale et à la Commission de l'agriculture.

La contribution extraordinaire de 2 % sur tous les revenus

Les employeurs en assureront la perception et le versement par une retenue sur les salaires

Paris, 16 janvier. — Un des décrets-lois du 12 novembre 1938 a institué, pour l'année 1939, une contribution nationale extraordinaire qui comporte, d'une part, une majoration d'un tiers de chaque cotisation à l'impôt général sur le revenu et d'autre part, un prélèvement de 2 % sur tous les revenus professionnels.

Le décret fixant les modalités d'application de ce dernier prélèvement paraît mardi au « Journal Officiel ». Il permet une plus exacte appréciation de l'effort demandé au contribuable, ainsi que du concours attendu des employeurs et des débiteurs de pensions.

Sur le premier point, la combinaison des abattements et exonérations introduits dans l'économie du système par la loi de finances pour 1939 et des aménagements pratiques prévus par l'administration aboutit, pour les salariés et les pensionnés, à une taxation sensiblement atténuée par rapport au projet initial. C'est ainsi, notamment, que le revenu imposable s'entendra déduction faite des frais professionnels fixés, en principe, à 10 % et sera arrondi au palier forfaitaire immédiatement inférieur figurant dans le barème correspondant. Il en résultera, à l'égard des plus petits revenus, des cotisations d'une extrême modicité.

Il convient de préciser, d'ailleurs, pour couper court à certaines interprétations excessives, l'importance du rôle et des responsabilités nouvelles proposés aux employeurs et débirentiers appelés à collaborer à la perception à la source.

Aucune appréciation particulière ne leur est demandée, ni de la situation de famille du salarié ou pensionné, ni de l'ensemble des revenus taxables dont ce dernier aura disposé en 1939.

Leur rôle se bornera, après déclaration par le débiteur de l'impôt du nombre de ses enfants, à lire sur un barème officiel fort clair, le montant de la retenue à exercer, puis à verser globalement au percepteur, en principe chaque mois, les sommes ainsi retenues.

Sans doute a-t-il été nécessaire de prévoir la sanction des versements tardifs ou omis, mais les irrégularités commises de bonne foi, surtout au début de l'application du régime, pourront faire l'objet d'un examen bienveillant de la part de l'administration.

Au surplus, une notice explicative détaillée sera mise gratuitement à la disposition des intéressés dans quelques jours, dans les mairies, trésoreries générales, recettes des finances, bureaux de postes.

Les revenus soumis de même à cette contribution, mais non susceptibles de ce mode de prélèvement, seront taxés dans le minimum de délai compatible avec la procédure ordinaire d'assiette des contributions directes.

L'affaire de la Loterie des régions libérées à l'instruction

Poursuivant l'instruction judiciaire de cette affaire, M. Le Foyer consacre actuellement tout le temps dont il peut disposer à l'étude des nombreux documents saisis lors des perquisitions faites à Lille et à Paris dans les bureaux de la Loterie des Régions libérées.

Cet examen sera encore assez long et c'est seulement lorsqu'il sera achevé que le magistrat qui disposera alors des éléments essentiels de l'affaire pourra prendre de nouvelles décisions, comme par exemple la nomination d'experts-comptables.

M. Le Foyer qui est un magistrat extrêmement affable, accueille chaque jour les journalistes avec amabilité, ce qui ne l'empêche pas de ne point se départir devant eux et à propos de cette affaire du mutisme le plus absolu.

« L'instruction continue, dit-il, c'est là tout ce que je puis vous dire aujourd'hui. Attendez donc ses résultats ».

Malgré la grande réserve du magistrat instructeur, nous sommes pourtant en mesure d'annoncer que l'instruction entrera sous peu dans une nouvelle phase, celle de l'audition du ou des personnages qui pourraient être atteints par la plainte du ministère des Finances, et des nombreux témoins qui seront appelés à préciser certains faits relatifs à la gestion des fonds de la loterie.

Selon nos informations, les premiers interrogatoires auraient lieu dans un avenir très proche.

LE MONDE DU TRAVAIL

Une circulaire du ministre du Travail sur la répartition de la durée hebdomadaire de travail

Paris, 16 janvier. — M. Charles Pomaret, ministre du Travail, vient d'adresser une circulaire aux inspecteurs divisionnaires du travail, sur l'application des décrets du 31 décembre dernier: répartition de la durée hebdomadaire du travail, organisation du travail par relais et par roulement, et répartition du travail sur une période de temps autre que la semaine.

Une réunion des métallurgistes cégétistes à la Bourse du travail de Lille

Une réunion faisant partie d'une campagne d'explications fédérales, entreprise par la Fédération des métaux (C.G.T.), s'est tenue dimanche à la Bourse du Travail de Lille.

MM. Manguine, secrétaire départemental, et Sermat, secrétaire de la Fédération nationale, y prirent la parole, pour essayer de justifier l'attitude adoptée par leur Fédération, lors des grèves du 30 novembre.

Ils en profitèrent pour critiquer les décrets-lois et la politique du gouvernement.

Un ordre du jour, conçu en ce sens, fut adopté à la fin de la réunion.

NOTES D'ART

M. Paul Urtin à Roubaix

Dans l'ordre artistique comme en d'autres, bien des choses qui furent tant aimées par leurs créateurs et leurs possesseurs sont en voie de disparaître, comme ont disparu les conditions de vie et de travail qui leur permirent d'exister.

C'est parce que ces chefs-d'œuvre du passé, qu'il fut de mode de mépriser pendant quelques saisons, vont se raréfiant au point de n'être plus bientôt qu'objets de musée que nous nous reprenons tout à coup à les aimer, à vouloir les retenir, sentant — confusément peut-être — que ce qui fut beau le restant toujours, ces vestiges des grandes époques d'art portent en eux les promesses et les raisons des renaissances.

C'est aussi ce retour de tendresse pour ce qui fut le cadre d'existence de nos aïeux qui explique l'actuel succès d'une œuvre comme celle de M. Paul Urtin, dont l'exposition est ouverte jusqu'au 29 janvier à la Galerie Dujardin, à Roubaix.

La merveilleuse rencontre que celle qui s'est opérée quelque part, là-bas, dans la Drôme alpestre, entre une vieille maison haut perchée où, par l'effet de patients desseins et d'un goût excellent, des richesses de mobilier et d'ameublement, montées là à dos de mules, s'étaient joliment rassemblées et ordonnées et son héritier d'aujourd'hui, Paul Urtin, c'est-à-dire un artiste d'autrefois donnant à son labeur toute son étude, toute son intelligence et presque toute sa vie ! C'est presque un conte...

Il se passionna pour ce décor familier et, pour figurer par le moyen de l'art ce qui avait été l'œuvre du temps et dont il sait si bien parler, il donna tout son temps. Aussi son œuvre fait-elle revivre plus et mieux que tel meuble en bois de rose, tel cartel vert et or du XVIII siècle, telle commode Louis XVI, d'une si grande perfection soient-ils ; une palpitation d'humanité émane de ces objets et anime les œuvres de Paul Urtin. L'âme des artistes et des artisans qui créèrent ces choses, de ceux et de celles qui vécurent parmi elles revient pour nous entretenir. Et comme le talent de Paul Urtin était fait entre tous pour opérer cette résurrection, nous entrons à la faveur de son œuvre, dans ce mélancolique et réconfortant colloque avec nos devanciers dont le charme et l'intérêt ne feront que se nourrir des jours qui passeront.

Disons que ce n'est pas seulement aux trésors de sa vieille maison, si heureusement mis en page et éclairés dans *Coin du salon, La porte entr'ouverte, Le salon, Coin de la vieille chambre*, et dans une vingtaine d'autres compositions aussi parfaites, que s'est attaché Paul Urtin. Le *Musée Carnavalet*, dont on pourra admirer entre autres le *Salon de boiseries de chêne*; le *Salon de l'Hôtel d'Arbaud Jouques*, à Aix-en-Provence et plusieurs intérieurs d'hôtels parisiens lui ont fourni la précieuse matière de son œuvre. Quelquefois, l'amour de la difficulté aidant, qui est source de découvertes, ils l'ont poussé à telle gageure, hautement tenue, comme son *Intérieur sombre dans un hôtel ancien*, beau morceau et intéressante leçon de peinture.

Des fleurs, des paysages largement traités, par exemple *Le foulage du blé*, où les taches de couleur jouent une partie harmonieuse et sonore, attestent que Paul Urtin est un artiste complet.

ANDRÉ TAVERNIER.

Une déclaration du Comité de l'Exposition du Progrès social, à Paris

en faveur du commerce de l'industrie et de l'agriculture du Nord et de l'Est

« L'effort entrepris sera poursuivi avec la collaboration des personnalités de tous les partis politiques et de tous les milieux sociaux »

Lundi matin, le Comité d'administration de l'Exposition du Progrès social s'est réuni rue de Miromesnil, à Paris. A l'issue de la séance, le communiqué suivant a été remis à la presse :

« Le Comité d'administration de l'exposition du Progrès social, sous la présidence de M. Mahieu, sénateur, son président, assisté de conseillers généraux représentant les quatorze Conseils généraux des départements du Nord et de l'Est et des représentants de l'Association des maires du Nord et de l'Est, réuni au siège de ladite Association.

Remercie le président Mahieu des paroles qu'il a prononcées à Roubaix en affirmant l'indépendance financière et morale de l'Exposition du Progrès social ;

« Affirme de nouveau qu'il n'existe aucun lien entre elle et certaines difficultés soulevées au sujet de la liquidation des comptes de l'ex-loterie des Régions libérées entièrement étrangères à l'exposition dont le programme financier a été établi en accord avec les pouvoirs publics et s'exécute sous leur contrôle ;

« Flétrit la campagne tendancieuse menée contre l'exposition au moment où, par ses réalisations en cours, par l'éclat des participations étrangères et par l'afflux des exposants, elle s'annonce comme une des plus puissantes manifestations françaises de l'ordre social.

« Entend, par sa déclaration unanime, renouveler sa foi dans une œuvre destinée :

« 1° A montrer les réalisations sociales laborieuses et généreuses de la France ;

« 2° Apporter au commerce, à l'industrie et à l'agriculture du Nord et de l'Est une contribution efficace au redressement de l'activité nationale ;

« Approuve le programme de la manifestation du 22 janvier en présence des membres des gouvernements belge et français, qui grandira au dehors le renom moral du pays ;

« Se déclare décidé, en conséquence, à poursuivre dans une atmosphère de confiance l'effort entrepris avec la collaboration des personnalités de tous les partis politiques et de tous les milieux sociaux ».

Le conflit du cinéma à Paris

La taxe d'Etat sera-t-elle réduite pour permettre l'application de la taxe municipale ?

Paris, 16 janvier. — Les représentants de l'industrie du film ont été reçus lundi après-midi au ministère des Finances, par M. de Carmoy, inspecteur des Finances, membre de la commission chargée d'examiner la situation de cette branche importante de l'industrie nationale.

On paraît devoir s'orienter vers une solution qui permettrait de compenser dans une certaine mesure le maintien de la taxe votée par le Conseil municipal de Paris, et qui avait provoqué une grève des directeurs de salles par un rajustement de la taxe d'Etat.

Mercredi, émission de la deuxième tranche de 1939 de la Loterie nationale

Paris, 16 janvier. — Le secrétariat général de la Loterie nationale annonce que l'émission de la tranche de l'Agriculture (2e tranche de 1939), s'ouvrira le mercredi 18 janvier.

Roubaix

Aujourd'hui, mardi 17 janvier :

Aujourd'hui : saint Antoine; demain : sainte Priscs.

Soleil : Lever, 7 h. 40; coucher, 16 h. 22.

Lune : Nouvelle le 20.

Bulletin météorologique pour la journée du 17 (région Nord) : Nouvelles pluies, suivies par l'ouest d'éclaircies et d'averses; vent du Sud-ouest assez fort et irrégulier; le minimum de température sera sans grand changement.

Pharmacien de service de nuit (à ne déranger qu'en l'absence du pharmacien habituel) : M. Lecocq, boulevard de Lyon, 91.

Sapeurs-pompiers : numéro d'appel pour les incendies : 322.23.

Caisse d'épargne : de 9 h. à 11 h. 30 et de 14 h. à 17 h.

Consultation de nourrisson du Comité roubaisien de protection de l'enfance : de 14 à 17 h., au local de la Goutte de lait.

Dispensaire d'hygiène sociale du Fontenoy, 42, rue de Cassel : à 14 h. consultation pour adultes.

Invités par les « Jeunes de l'U.N.C. », MM. Decornet, Olivier et le R.P. Gavard ont parlé hier du « relèvement de la France par la famille »

S'il est, à l'heure présente, un problème particulièrement angoissant et digne de retenir au plus haut point l'attention des pouvoirs publics, c'est bien celui de la dénatalité.

La France se meurt faute d'enfants et si nous ne voulons pas que notre pays devienne une nation de vieillards ou une terre de colonisation, il est plus que temps de reviser notre législation en la basant sur la famille, cellule de la société.

Ce problème du relèvement national, par la famille, les « Jeunes de l'U.N.C. » du Nord ont tenu à l'étudier de très près au cours de conférences d'information organisées à travers tout le département, et dont la première, en accord avec la « Fraternelle des Combattants roubaisiens », s'est déroulée hier lundi, à 20 h. 15, au Central-Ciné-Théâtre, devant une nombreuse assistance.

M. Wuillai, président du Comité départemental, la présidait, entouré de MM. Flipo, vice-président : Deldalle, vice-président de la Fraternelle ; Tiberghien, président des A.C. de Tourcoing ; Parmentier, président de la Fraternelle du canton de Lannoy ; Delerue, président de l'Union des Familles nombreuses de Roubaix, etc...

Après que M. Deldalle eut souhaité la bienvenue aux « Jeunes » et excusé M. Robyn, président de la Fraternelle, empêché, M. Wuillai remercia la « Fraternelle des Combattants roubaisiens » de son accueil, et présenta les orateurs de la soirée.

Le premier de ceux-ci est M. François Decornet, secrétaire général de l'Union locale des Syndicats libres, qui dresse chiffres à l'appui, le bilan de la dénatalité française depuis la guerre.

Après en avoir passé en revue les principales causes : égoïsme outrancier, élargissement de la loi sur le divorce, etc..., l'orateur énumère les différents remèdes préconisés par le syndicalisme chrétien.

D'abord et surtout, favoriser le retour de la mère au foyer, par un barème différencié d'allocations familiales ; maintenir les allocations, en cas de chômage, et rendre fixe la prime qui doit entrer prochainement en vigueur.

Il convient aussi d'assurer un logement convenable aux familles, de soustraire femmes et enfants aux heures consécutives de travail d'équipe, d'améliorer les assurances sociales, afin d'en développer le sens familial et de restituer à la famille nombreuse toute la considération à laquelle elle a droit.

Et M. Decornet termine en souhaitant « que se multiplient les foyers ouvriers stables, peuplés, imprégnés moralement de l'esprit de la J.O.C. et de la L.O.C. et épaulés matériellement par l'action du syndicalisme chrétien. »

M. Maurice Olivier, président du Comité central de l'organisation professionnelle, vice-président du Comité de retour de la mère au foyer, ouvre ensuite le second volet de ce triptyque sur la famille et étudie son relèvement par la profession.

« Le véritable progrès social ne se réalisera, déclare-t-il, que par la famille et par la profession mise au service de la famille. La classe ouvrière ne connaît à l'heure actuelle que le salaire individuel et, avec lui, l'inquiétude et l'insécurité. Pour la rassurer, il faut instituer à côté de celui-ci le salaire collectif professionnel puis, parallèlement, des œuvres sociales collectives. Or, jusqu'à présent, presque tout ce qui a été fait pour la famille l'a été avec l'argent de la profession. L'Etat a cependant un rôle à remplir s'il veut obtenir le redressement démographique du pays. Ce rôle consiste à décréter et assurer: la priorité, pour l'embauchage, des chefs de famille de quatre enfants; le vote familial; la répression de l'avortement; la généralisation des allocations familiales à tous les ménages français et non aux seuls salariés; l'assurance au mariage ou dotale — couverte par une taxation des célibataires et ménages sans enfants; — l'attribution de primes à la natalité à partir du deuxième enfant; la réduction d'impôts en faveur des chefs de famille nombreuse; et enfin, la suppression des droits de succession en ligne directe.

« Créons la mystique d'un patriotisme familial et professionnel, conclut M. Olivier, et puisse cette année 1939 être une année réparatrice et salvatrice pour notre France immortelle. »

Quel sera le rôle de la religion dans cette œuvre de relèvement? c'est ce que le R.P. Gavard, prieur des Dominicains, va maintenant définir brièvement, avec cette éloquence si vibrante que lui connaissent les paroissiens de Saint-Maurice, à Lille.

Après avoir souligné à quel point notre beau pays méritait d'être aimé et défendu, l'orateur montre combien l'Eglise, prédicatrice d'efforts, a relevé l'institution familiale en condamnant l'égoïsme jouisseur. S'il n'y a pas plus de ménages féconds, affirme le R.P. Gavard, c'est parce qu'il n'y a pas plus de ménages qui prient, et il achève son bel exposé en invitant les jeunes « à faire leur devoir pour la France d'ici-bas et la France d'en haut! »

La réunion se termine par un appel de M. le docteur Parmentier en faveur de « La Relève », ou association des fils d'anciens combattants de 1914.

Achetez tous vos articles en caoutchouc à HEVEA, 39, rue du Vieil-Abreuvoir. 545

A la Société de Géographie

Six années en jonque et en pirogue, par M. Eric De Bisschop

C'est l'aventure héroïque de trois petits bateaux que nous conta hier le grand voyageur qu'est M. Eric De Bisschop, trois petits bateaux — deux jonques et une pirogue — qui n'hésitèrent pas à affronter la grande mer, en l'occurrence le Pacifique.

Car M. De Bisschop, qui montait ces trois petits bateaux, est non seulement un navigateur hardi, mais aussi un chercheur passionné qui avait entrepris de faire des études sur le régime des courants marins, et aussi sur les races humaines qui peuplent le Pacifique. Or, pour étudier un courant, il est évident qu'il faut vivre avec ce courant, dans ce courant. Et seul un petit bateau peut risquer cette gageure.

Donc, un beau jour, M. De Bisschop, après maints mécomptes et mésaventures, partit de Hankéou sur une jonque de quarante tonnes dans laquelle il avait mis tous son avoir — et ses espoirs — et il prit la mer en compagnie de son fidèle second et d'un équipage de trois jeunes Russes.

Une aventure qui devait durer six années commençait là... Car l'aventure n'est pas morte, quoiqu'on en dise, et M. De Bisschop, tout au long de son récit, n'eut aucune peine à le démontrer.

Son équipage de Russes est inférieur à tout ce que l'on peut imaginer. Et un beau jour, au cours d'un typhon, le bateau « Foucault I », fait naufrage.

M. De Bisschop et son second ne désespèrent pas. Deux mois et demi après, à force d'habileté et de persuasion, une autre jonque est équipée, plus petite celle-là, et qui se passe d'équipage mercenaire. C'est le « Foucault II ».

Ce deuxième bateau vivra près de quatre années et fera un périple étonnant autour du Pacifique. Les aventures ne manquent pas: tempêtes, bris du gouvernail, chute des mâts, etc., sont monnaie courante.

Il faut y ajouter la rencontre de cannibales heureusement bien sympathiques, la mort d'un « membre de l'équipage » — un petit chien — une arrestation, dans les îles Marshall, par les Japonais, sous l'inculpation d'espionnage, la famine à bord, etc....

Et puis un beau jour, dans un petit port de la Papouasie, l'héroïque « Foucault II » rompt ses amarres, est jeté à la côte et se brise en mille pièces.

C'est en pirogue malaise que M. De Bisschop terminera cet étonnant voyage que sa conférence d'hier a magnifiquement illustré.

M. Clerty, vice-président de la Société de géographie, qui avait présenté le conférencier, le remercia chaudement au nom de tous.

Orages en janvier

C'est avec surprise qu'hier lundi vers 11 h. 15 alors que de fortes averses de pluie et de grêle s'abattaient sur notre région, on entendit gronder le tonnerre, tandis que des éclairs zébraient le ciel bas. Après une certaine accalmie et un ciel dégagé, les nuages s'amoncelèrent de nouveau et un second orage plus violent que le premier éclata, accompagné cette fois encore d'averses abondantes.

Il est rare de voir à cette époque pareille perturbation atmosphérique. On enregistre bien quelques grondements de tonnerre, mais on ne voit guère d'orages aussi violents.

Mort de M. Edouard Gille président honoraire de l'Harmonie du Moulin

Nous apprenons avec un très vif regret, la disparition d'une des figures les plus sympathiques du monde de la musique à Roubaix, en la personne de M. Edouard Gille, président fondateur et honoraire de la société, décédé le 15 janvier, après une longue maladie.

Animateur inlassable de la musique populaire, M. Edouard Gille créa en 1910, dans ce quartier du Moulin, avec quelques

(Photo René.)

M. EDOUARD GILLE

amis, une phalange musicale « L'Harmonie du Moulin ». Grâce à son dévouement et à sa ténacité, cette société prit dès le début un très grand essor. Peu après, la grande guerre vint anéantir tous ses efforts.

Malgré la perte de dix de ses membres tombés au champ d'honneur, cette société, sous son impulsion, fut la première qui rendit honneur à la mémoire des soldats français et anglais décédés à Roubaix pendant la grande tourmente.

Le gouvernement reconnaissant les mérites de M. Edouard Gille, lui décerna en remerciement des services rendus à la cause musicale, les palmes d'officier d'Académie et quelques années plus tard, en récompense de plus de 50 ans de services, il fut promu officier de l'Instruction publique.

Les funérailles auront lieu demain mercredi 18, à 9 h. en l'église Saint-Jean-Baptiste. Réunion à 8 h. 30, boulevard Lacordaire.

En cette douloureuse circonstance, nous présentons à Mme Gille, ainsi qu'à sa famille, nos condoléances.

CARNET

Naissance

— **Jacques, Jeanne-Marie et Michel Descamps** ont la joie d'annoncer la naissance de leur frère, **Gérard**. — De la part de M. et Mme H. Descamps-Verriest. Rx, 48, rue Victor-Hugo. — 14 janvier.

Mort du docteur Izer Solomon radiologue de l'hôpital Saint-Antoine, à Paris

Paris, 16 janvier. — L'un des pionniers de la radiologie médicale, le docteur Izer Solomon, de l'hôpital Saint-Antoine, vient de mourir à l'âge de 58 ans, atteint par le terrible mal qu'il combattait, le cancer.

C'était un homme de science, dont toute la vie ne fut qu'une longue suite de recherches.

De retour de son voyage en Afrique du Nord, Maryse Bastié atterrit à Marseille

Marignane, 16 janvier. — L'aviatrice Maryse Bastié, de retour de son voyage de propagande en Afrique du Nord, est arrivée à Marignane lundi à midi.

Elle avait quitté Tunis à 7 h. 24 ; elle repartira pour Paris dans quelques jours.

A Roubaix, les pompiers ont essayé hier une nouvelle auto-pompe

Ce qui a donné lieu à une manœuvre fort intéressante de nos soldats du feu

LA NOUVELLE AUTO-POMPE (Ph. J. de Rx.)

(Ph. J. de Rx.)

TROIS LANCES EN ACTION, ALIMENTÉES PAR LA NOUVELLE AUTO-POMPE.

Une société de constructions automobiles a conçu un nouveau type d'auto-pompe, outil remarquable pourvu de tous les perfectionnements modernes.

Il s'agit d'une puissante voiture, d'une force de 86 chevaux-vapeur, ayant l'aspect extérieur d'une quelconque camionnette. Mais une camionnette admirablement aménagée pour sa destination spéciale. Cette voiture peut en effet contenir treize passagers et possède une vitesse sur route qui peut aller jusqu'à 90 kilomètres-heure.

Son moteur peut actionner une pompe, d'un débit de 150 mètres cubes heure. Cette pompe comporte quatre bouches où l'on peut adapter quatre lances simultanément. On devine dès lors quelle cataracte d'eau une telle machine peut faire tomber sur un foyer d'incendie!

D'autre part, cette voitude possède encore une bâche contenant 600 litres d'eau, et elle emporte avec elle trois dévidoirs où s'enroulent des hectomètres de tuyaux. C'est cette machine qui a été présentée hier à Roubaix, devant M. Thérin, adjoint au maire; les conseillers municipaux formant la commission municipale de la lutte contre le feu, et le capitaine Delannay, commandant les pompiers de Tourcoing.

La présentation de ce nouveau type d'auto-pompe a donné lieu à une fort belle manœuvre de nos pompiers.

Vers 10 h. 45, ceux-ci sortirent de leur caserne du boulevard Gambetta et, avec la nouvelle voiture et la grande échelle, ils se rendirent sur le bord du canal de Roubaix, au quai du Sartel, suivis aussitôt d'une foule de curieux.

Sous une pluie battante — agrémentée de grêles et de tonnerre — nos pompiers mirent la machine en marche, puisant l'eau dans le canal.

Une lance, puis deux furent mises en action. Puis une troisième et enfin une quatrième, crachant ensemble, à pleine gueule des torrents d'eau qui agitaient convulsivement la surface du canal, lequel semblait tout à coup être en proie à de violents courants sous-marins.

Après quoi, la grande échelle fut hissée et l'exercice continua, avec cette variante qu'une des lances fonctionnait à 19 mètres de hauteur.

Pour finir, une autre lance fut branchée, seule, sur l'auto-pompe. Et cette fois le débit était si puissant qu'il fallut cinq pompiers pour maintenir le tuyaux où l'eau, lancée avec une force énorme, agitait tel un reptile. Le jet de cette lance atteignait presque l'autre berge du canal, pourtant très large à cet endroit!

Ce dernier essai mit fin à l'exercice et, toujours sous la pluie, la grêle et le tonnerre, les pompiers rangèrent leur matériel et regagnèrent leur caserne.

L'expérience semble avoir été concluante. Il appartiendra maintenant à nos édiles de se prononcer sur la question.

L'inscription sur les listes électorales

La période de révision de la liste électorale (inscriptions et radiations) est ouverte jusqu'au 4 février à minuit.

Les électeurs précédemment inscrits à Roubaix n'ont aucune démarche à faire pour être maintenus sur la liste électorale. S'ils en étaient radiés cette année, ils devraient être avisés de leur radiation personnellement, par écrit et à domicile. Aussi longtemps qu'ils n'en ont pas connaissance, ils ont un délai de 20 jours pour réclamer leur maintien sur la liste, soit à la commission municipale de jugement jusqu'au 31 mars, soit au juge de paix après cette date.

Les jeunes gens qui atteindront l'âge de 21 ans avant le 31 mars 1939, date de la clôture de la liste, doivent se faire inscrire ou du moins vérifier leur inscription, et à plus forte raison s'ils n'ont pas passé le conseil de révision à Roubaix.

Les électeurs qui sont venus habiter Roubaix depuis le 4 février 1938, doivent, eux aussi, réclamer leur inscription avant le 4 février à minuit. La notification à domicile par un agent de police de leur radiation de la liste électorale de la commune qu'ils ont quittée ne veut nullement dire, comme certains le croient, qu'ils seront inscrits d'office sur la liste électorale de Roubaix.

Peuvent être inscrits sur la liste électorale de cette ville : 1° tous les Français, jouissant de leurs droits civils, âgés d'au moins 21 ans, le 31 mars 1939, qui y habitent depuis le 1er octobre 1938, ou qui y ont ou y auront leur domicile réel au 4 février 1939 ;

2° Tous ceux qui, même sans y habiter, sont inscrits au rôle d'une contribution directe depuis l'année 1935 au moins.

Les listes électorales seront closes le 4 février à minuit. Le 5, il sera trop tard pour réclamer son inscription.

Tous les jours de 14 h. à 18 h. et demie, 33 bis, rue du Vieil-Abbreuvoir, M. Dehorter est à la disposition de tout intéressé pour lui donner tous renseignements utiles et lui faciliter les démarches en vue de son inscription.

Se munir des pièces suivantes : extrait de naissance ou livret de mariage, ancienne carte d'électeur ou certificat de radiation, livret militaire ou certificat d'exemption, récépissé de changement de domicile ou pièce justifiant d'une adresse de résidence de six mois, livret ou quittance de loyer.

L'Union Nationale et Républicaine de Roubaix et de ses cantons.

La grande fête d'hiver du Racing-Club de Roubaix

On sait que la fête d'hiver du Racing-Club de Roubaix aura lieu le dimanche 29 janvier, à 19 h., dans la salle municipale de fêtes Henri-Watremez, rue de l'Hospice.

La commission de propagande du club a pris tout en œuvre pour qu'elle soit digne des précédentes. Placée sous l'égide du « Bon Vieux Temps », elle doit permettre à tous de passer agréablement quelques bonnes heures.

En effet, deux orchestres, dont un « genre avant-guerre » ont été engagés. Ils permettront, tant à la jeunesse, qu'aux papas et mamans, de se divertir. Et comme les organisateurs en ont voulu pour tous les goûts, ils ont décidé d'agrémenter cette soirée d'un « Croche- ». Celui-ci est ouvert à tous les amateurs et doté de prix importants. Il suffira pour concourir d'adresser une demande de participation au président de la commission de propagande du Racing, 10, rue du Maréchal-Foch, à Roubaix, et ce pour le 20 janvier.

Des buvettes et buffet seront installés, ainsi qu'un comptoir de cotillons.

Une tombola avec lots importants viendra clôturer cette soirée. Il est hors de doute que cette fête obtiendra tout le succès désiré. Les billets de participation donnant droit à la tombola sont très demandés et se font rares, d'autant plus que tout possesseur de trois billets aura l'accès gratuit dans la salle.

Bref, c'est à une grande fête de famille qu'est conviée la population roubaisienne.

Deux passants, la mère et le fils sont blessés par une automobile avenue Jean-Jaurès

Lundi, vers 18 h. 15, M. Georges Duhamel, 26 ans, représentant de commerce, domicilié 14, rue Ingres, roulait en auto avenue Jean-Jaurès. A l'extrémité de cette avenue, il ralentit pour entrer dans la rue Louis-Pluquet. Il venait de virer, après avoir laissé passer une autre voiture qui roulait vers Lille, quand, tout-à-coup, il ressentit un choc. Freinant aussitôt, il descendit de voiture et trouva deux personnes étendues sur le sol, et qu'il venait de tamponner.

Avec l'aide de passants, il les transporta au poste d'essence voisin. Les blessés étaient Mme Marie Dupire, 61 ans et son fils Michel, 30 ans, demeurant tous deux à Croix, 14, rue Duplelx.

M. le docteur Barroyer, de Croix, leur prodigua des soins: Mme Dupire porte des contusions multiples sur tout le corps, mais surtout à la face; M. Michel Dupire a subi aussi des contusions mais se trouve de plus sous le coup d'une commotion cérébrale. Leur état ne paraît pas très grave.

Les deux blessés ont été reconduits à leur domicile par les soins de M. le docteur Barroyer.

M. Morlet, commissaire de police du 9e arrondissement, assisté de son secrétaire-adjoint, M. Lucien Prouvost, a ouvert une enquête.

Aux commerçants de la rue de l'Ommelet

Les commerçants de cette rue sont invités à la réunion qui aura lieu ce soir mardi à 20 h. 15, chez Marcou, au 48, en vue de préparer la prochaine braderie.

A l'Union paroissiale des hommes du Sacré-Cœur

C'est aujourd'hui mardi à 20 h., que M. l'abbé Ludger donnera, dans la salle du Cercle, 159, boulevard de Strasbourg, une conférence sur « Hitler et le néo-paganisme » et qui sera illustrée de nombreuses projections.

Tous les catholiques sont invités à assister à cette intéressante conférence, d'une brûlante actualité et le Comité souhaite que la réunion de ce soir soit la preuve éclatante que la paroisse du Sacré-Cœur entend travailler de toutes ses forces, pour l'action catholique, à l'extension du règne du Christ.

L'acte de probité d'un Roubaisien à Paris

On nous signale que M. Emile Draux, employé, demeurant 47, rue Saint-Jean, qui, en qualité de président du groupement colombophile « L'Aile droite », avait participé au congrès national des sociétés colombophiles à Paris, a trouvé, dans un taxi, qui le ramenait à son hôtel, un sac de dame contenant une somme de 12.400 fr.

Notre concitoyen s'empressa de dé-